



Profession Sport Culture 38

COMPTE-RENDU

Assemblée Générale Ordinaire Elective
Du lundi 02 juin 2025



Maison Départementale des Sports
7 rue de l'Industrie – 38320 EYBENS
Tél : 06 76 18 92 33
E-mail : info@professionsport38.com
www.professionsport38.com



Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée générale ordinaire par le président
2. Approbation du procès-verbal des assemblées générales du 14 mai 2024
3. Rapport moral du président
4. Rapport d'activités :
 - Introduction générale
 - Bilan et perspectives du pôle « Mise à disposition »
 - Bilan et perspectives du pôle « Formation »
 - Bilan et perspectives du pôle « Animation en Milieu Rural »
5. Vote du rapport moral et du rapport d'activités
6. Rapport financier 2024 du trésorier
7. Rapport financier 2024 par l'expert-comptable
8. Rapport du commissaire aux comptes
9. Vote du rapport financier 2024
10. Vote d'approbation
11. Affectation du résultat
12. Vote de l'affectation du résultat
13. Proposition et vote des cotisations 2026
14. Présentation du budget prévisionnel 2025
15. Nomination du directeur
16. Présentation des membres de droit du conseil d'administration
17. Election des membres actifs au conseil d'administration olympiade 2024-2028 :
 - Election du bureau
 - Election du président
18. Questions diverses

Jean-Michel Losa, Président, ouvre la séance à 18h45.

1 - Approbation du procès-verbal des assemblées générales du 14 mai 2024

Vote :

- Abstention : 0
- Contre : 0
- Pour : unanimité

2 - Rapport moral du Président

Mesdames, Messieurs,

Je remercie la présence de Vincent Moracchini, représentant Mme Salaün Becu, cheffe du Service Départemental Jeunesse, Education et Sport.

Mme Audrey HAMMERER, Directrice du Crédit Mutuel de Vizille

M. VALLON Président du Crédit Mutuel, M. SANNA Responsable Conseiller Crédit Mutuel.

Je remercie l'ensemble des personnes présentes de votre venue à cette assemblée générale pour cette année 2024 écoulée. Comme vous avez pu le voir, nous avons déménagé en décembre au sein de ces locaux en attente de la restauration de la maison départementale des sports à quelques pas d'ici. Nous sommes en ces lieux pour au moins deux ans.

L'année 2024 restera une année importante pour Profession Sport Culture 38. Comme il vous le sera présenté dans le bilan par l'ensemble de notre équipe, l'activité a été intense avec la permanente volonté de rendre un service de qualité à nos partenaires, nos prestataires. Je salue devant cette assemblée, la performance de chacun des salariés pour son investissement, son professionnalisme, à la réussite de nos actions, de son évolution. Je remercie au nom de l'ensemble des membres de Profession Sport Culture 38, la SDJES, Le Département de l'Isère, le CFA, notre cabinet expert- comptable, M.Pepin notre commissaire au compte et l'ensemble de nos partenaires financiers, Crédit Mutuel, Crédit Agricole.

Cette année écoulée, suite au problème de santé de notre directeur Philippe Bingert nous avons été amené à repenser l'organisation de Profession Sport Culture 38.

Pendant plusieurs mois, un directeur adjoint nommé, François Cornu a conduit la structure, tout en manageant le pôle formation. Le pôle Mise à disposition a été pris en main par Nelly Trappe avec un fort engagement pour réussir cette transition.

Le conseil d'administration a pris la décision en accord avec le directeur de mettre en œuvre une rupture conventionnelle. Il était impératif de statuer pour l'avenir avec clairvoyance, notamment sur l'organisation et l'impact économique de cette absence prolongée.

Dans un objectif de clarification fiscale du Groupement d'employeurs, nous avons sollicité l'avis des services fiscaux concernant notre organisation. A ce jour, nous sommes en attente d'une réponse du rescrit qui amènera certainement une réflexion globale sur l'entité.

Je terminerai par un bilan synthétique de ces trois années de mandat. Nous avons avec le Vice-Président, Gérard Fourel, le trésorier Gilles Galoyer accompagnés par les collaboratrices et collaborateurs analysé les organisations, les dépenses de fonctionnements. Aujourd'hui, nous avons une analyse assez claire pour mettre en œuvre des orientations qui permettront de répondre aux enjeux futurs.

Le but étant de consolider chaque pôle pour amortir les risques pouvant se présenter, optimiser nos coûts.

Nous observons comme dans bien des secteurs, le manque fort de personnes souhaitant s'engager au sein du conseil d'administration. Pourtant, vous êtes tous concernés par PSC38.

Je ne pensais pas me représenter sur cette prochaine mandature ayant été parachuté au poste de président en 2022. Seulement un fait est bien réel, les candidates, les candidats se raréfient. Suite aux sollicitations de certains d'entre vous pour vous accompagner sur le mandat à venir, je continuerai pour un ultime mandat. Il est impératif de préparer la suite de gestion au plus tôt et tendre vers un autre modèle en mon sens.

Je remercie pour leur contribution les élus qui ne se représentent pas. Ils ont toute notre reconnaissance pour leur engagement à PSC38 depuis de longues années.

Je ne serai pas plus long, merci pour votre écoute.

3 - Rapports d'activités

a. Introduction générale :

Les objectifs de l'association :

François Cornu prend la parole pour présenter les objectifs, les moyens, les résultats et les perspectives globales de l'association :

Le projet de Profession Sport Culture 38 s'articule autour de cinq axes stratégiques :

- Accompagner les acteurs du secteur sportif et culturel
- Mettre en conformité l'emploi dans le secteur sportif et culturel
- Professionnaliser l'encadrement et le développement du secteur sportif et culturel
- Développer l'impact social du sport en matière d'accessibilité, de santé, de cohésion et d'insertion
- Développer la pratique sportive dans le tissu et les territoires

La mise en conformité de l'emploi sportif et l'impact social seront particulièrement développés pour cette année 2025.

Ces objectifs stratégiques se déclinent en trois objectifs opérationnels :

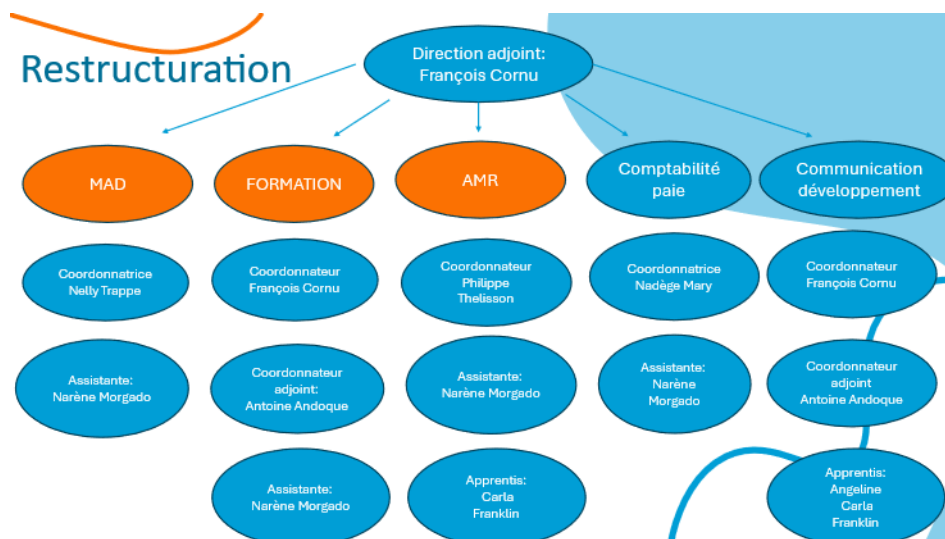
- L'offre de prestation : créer une filière de la formation vers l'emploi
- Le savoir-faire : optimiser notre organisation humaine
- Le faire savoir : se rendre visible de tous les acteurs du territoire

Les moyens : l'organisation

Pour faire vivre ce projet en mouvement et alimenter les objectifs, Profession Sport Culture 38 a poursuivi sa structuration et a pérennisé trois pôles distincts qui sont les suivants :

- Le pôle « mise à disposition » : pôle historique profondément ancré dans le tissu associatif
- Le pôle « formation » : pôle récent à forte innovation technique, pédagogique et social
- Le pôle « animation en milieu rural » : pôle à forte dimension sociale

A la suite de l'arrêt maladie prolongé de Philippe Bingert, voici l'organisation fonctionnelle qui a été mise en place :



Par ailleurs, en raison des travaux de la maison des sports prévus sur environ deux ans, Profession Sport Culture 38 a installé ses locaux sur le site du foyer socio-culturel d'HP.

Les moyens : les partenaires

Avec l'émergence du pôle formation, des nouveaux partenariats sont nés ou se sont renforcés notamment la ville d'Eybens, le CFA sport et animation, l'éducation nationale, l'AFDAS.



Les moyens : La communication

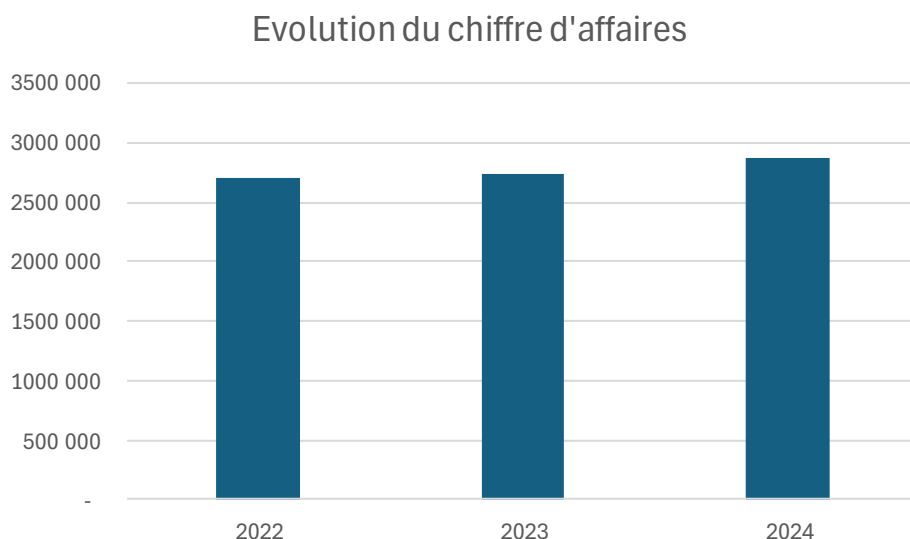
Durant cette année 2024, des acteurs majeurs ont fait l'objet de communication soutenue, afin d'étoffer et d'élargir notre réseau de structures utilisatrices. Ci-dessous les acteurs qui ont été particulièrement identifiés :

- Collectivités territoriales
- Têtes de réseaux (comités, ligues, OMS,)
- Réseaux associatifs
- Comités d'entreprises
- Service public de l'emploi

Enfin, pour pouvoir mettre en œuvre ce plan de communication, Profession Sport Culture 38 a mis en place des moyens humains significatifs et en adéquation avec son ambition. Tout d'abord, un apprenti chargé de développement est chargé de piloter le plan de communication et de développement. Il a en charge une équipe de trois apprentis à qui sont confiés à chacun un territoire et une discipline à développer. Il a également la charge de manager un apprenti chargé de communication qui a été recruté à hauteur 1200 heures par an.

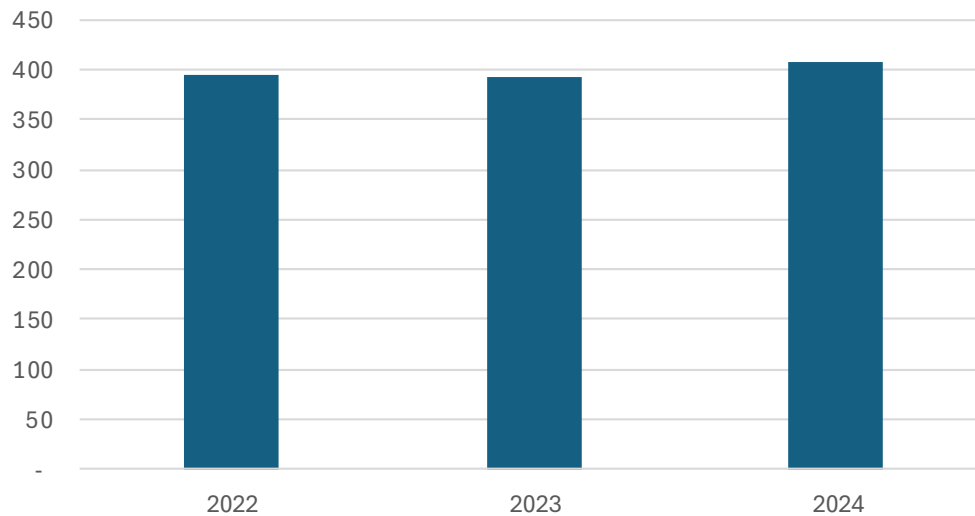
Les résultats

Au regard des objectifs opérationnels qui ont été fixés, nous avons retenus quatre indicateurs de résultats que nous souhaitons principalement mesurer à partir de la sortie de la crise COVID date à laquelle Profession Sport Culture 38 a amorcé une politique de diversification de l'offre et de communication.



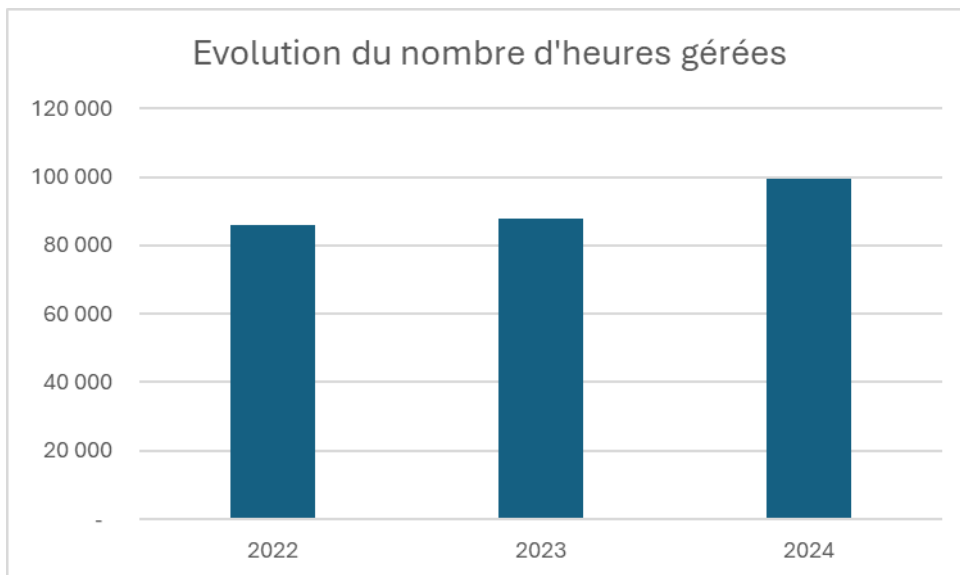
Depuis 2022 le chiffre d'affaires est en faible mais constante progression. On peut penser notamment pour 2024 que l'organisation a été suffisamment pertinente pour absorber un essor de l'activité et que les efforts de communication ont été efficaces.

Evolution du nombre de structures utilisatrices



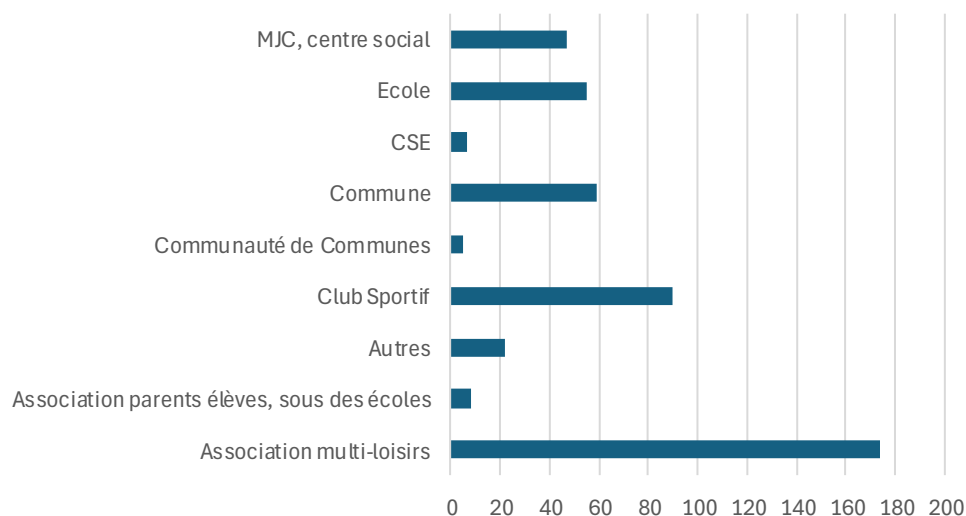
L'année 2024 marque un essor du nombre de structures utilisatrices, ce qui permet de penser que la communication a été efficace, mais aussi que la prestation proposée a reçu un accueil favorable de la part des structures répondant à un besoin du territoire.

Evolution du nombre d'heures gérées



Après une légère baisse entre 2022 et 2023, 2024 marque une légère hausse du nombre d'heure de mise à disposition. On peut donc penser que la communication a fonctionné, mais aussi que l'idée de filière depuis la création du pôle formation commence à porter ses fruits.

Nombre de structures par type



La répartition des familles de structure révèle une place importante des structures sociales et éducatives. Ce qui permet de penser que la communication vers ces structures amène des résultats positifs et que par ailleurs, par cette répartition, nous avons la confirmation que notre impact social et éducatif est significatif.

Les perspectives

Pour le pôle « Formation » :

Pour 2025/2026, le pôle formation va se concentrer sur le développement des formations continues hors apprentissage afin de diversifier le modèle économique du pôle formation mais aussi et surtout permettre à un public plus diversifié de se professionnaliser contribuant au développement de notre impact social. (Voir perspectives du pôle formation).

Pour le pôle « Mise à disposition » :

Pour l'année 2025/2026, le pôle mise à disposition va développer le portage de contrat d'apprentissage qui est un secteur en développement.

Pour le pôle « Animation en milieu rural » :

Pour 2025/2026, le pôle AMR va développer entre autres des projets culturels en diversifiant les structures utilisatrices et la nature des projets.

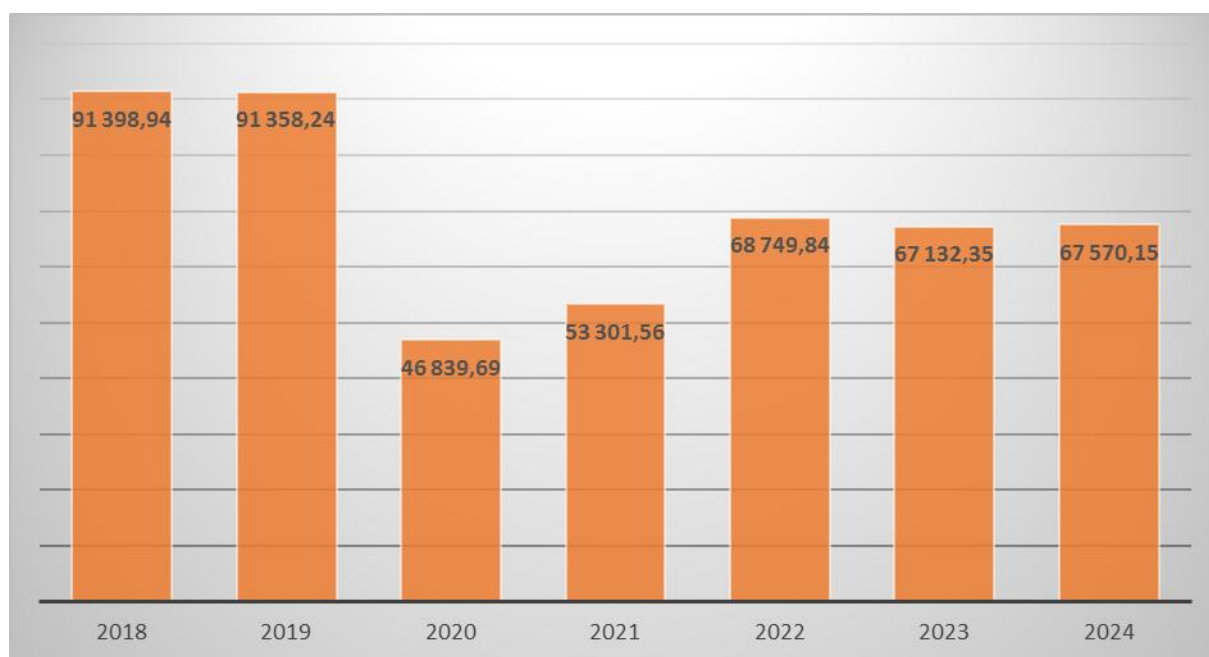
b. Bilan d'activités et perspectives du pôle mise à disposition :

Nelly Trappe, Coordinatrice du pôle Mise à Disposition intervient en saluant l'assemblée et en remerciant Nadège Mary, comptable et gestionnaire de paie et Narène Morgado, assistante administrative.

Rappel des missions principales :

- Simplifier et professionnaliser la gestion de l'emploi via le portage salarial dans le domaine sportif et culturel
- Faire connaître et faciliter la mise en application de la CCN Sport
- Accompagner les structures dans le développement de leurs activités
- Apporter une aide opérationnelle en matière de recrutement : ciblé et adapté
- Créer un partage de compétences entre les structures utilisatrices, les intervenants et Profession Sport Culture 38
- Accompagner les salariés : opportunités d'emploi, protection sociale, formation professionnelle, mutualisation du temps de travail

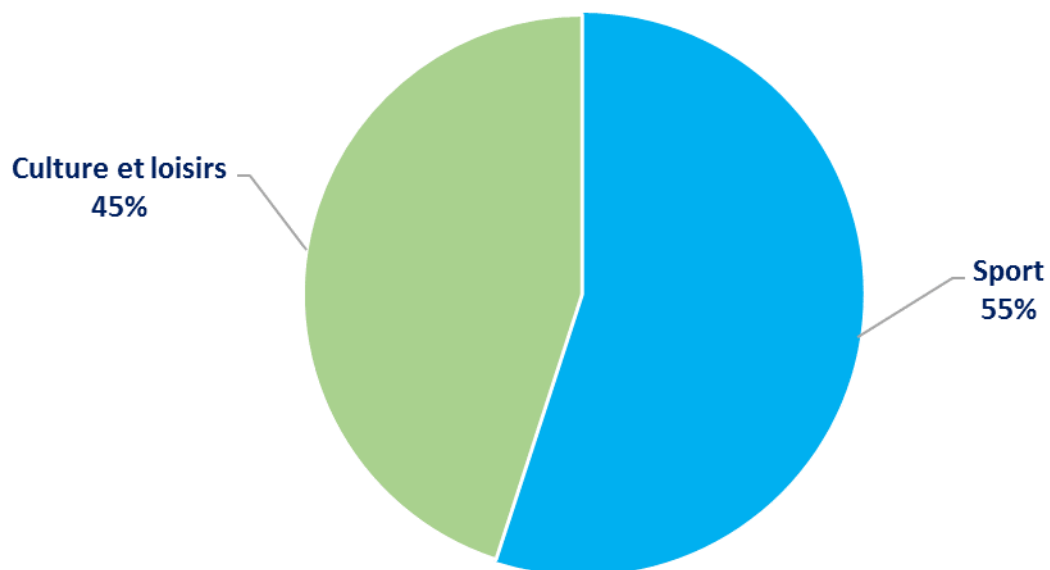
Présentation du volume d'activité annuel en heure :



→ Volume d'heure : tendance en hausse progressive

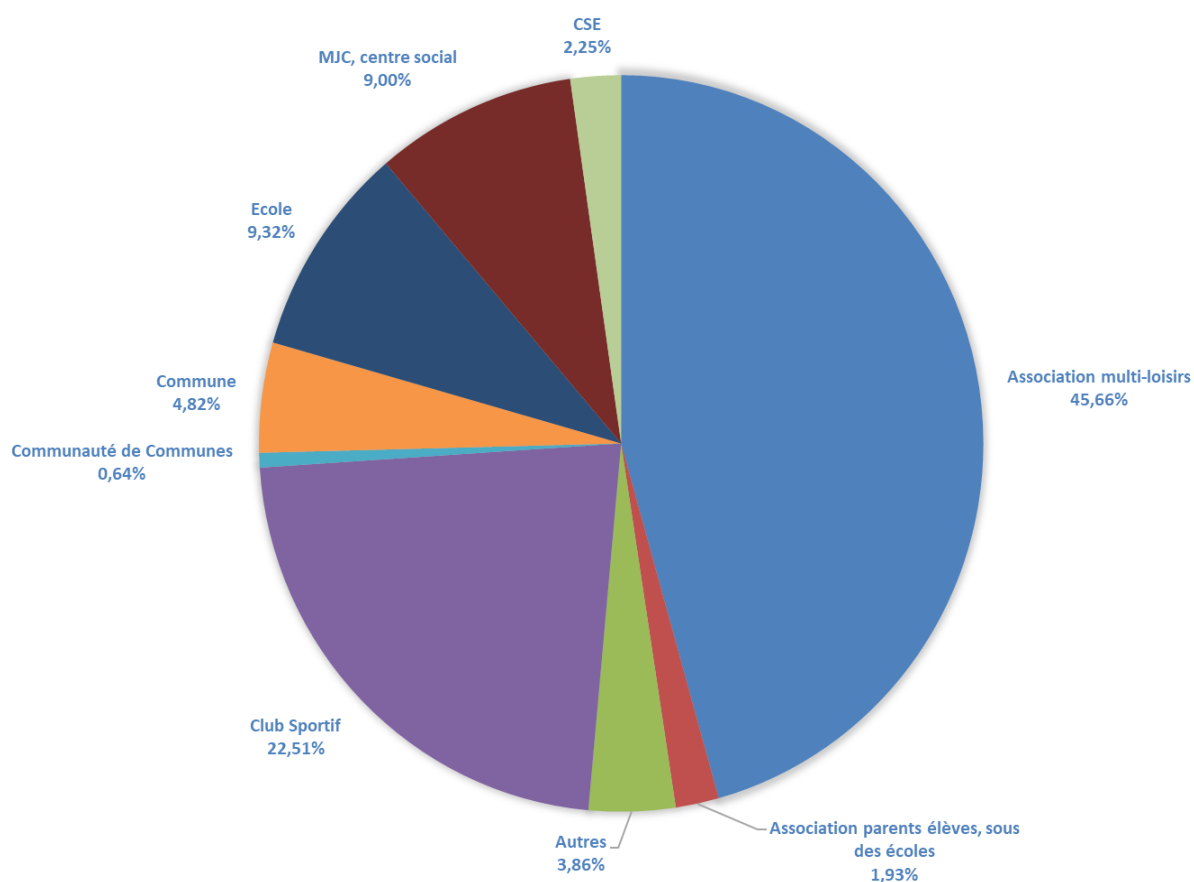
→ En 2024 : **714 personnes** ont été salariées via le pôle « mise à disposition de personnel »

Rapport sport/culture et loisirs



L'enseignement sportif est dominant mais la culture et les loisirs se développent et prennent aussi leur place.

Répartition des structures utilisatrices :

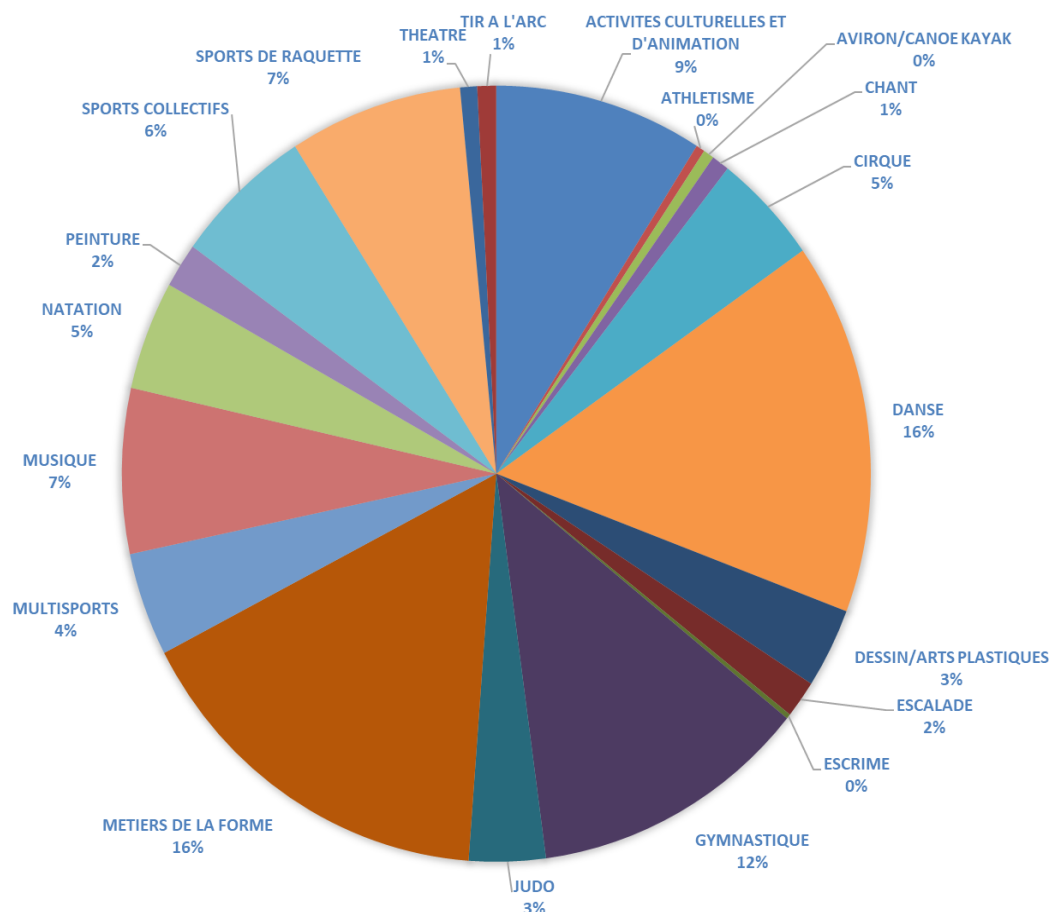


En 2024, **310 structures** ont utilisé les services de la mise à disposition.

Notre action se porte principalement en direction de petites structures associatives disposant de moyens humains et financiers limités.

Les structures sont en grande majorité des associations et des clubs sportifs. Notre fonctionnement permet donc un cumul d'emploi pour les intervenants et les structures

Présentation des disciplines les plus représentées :

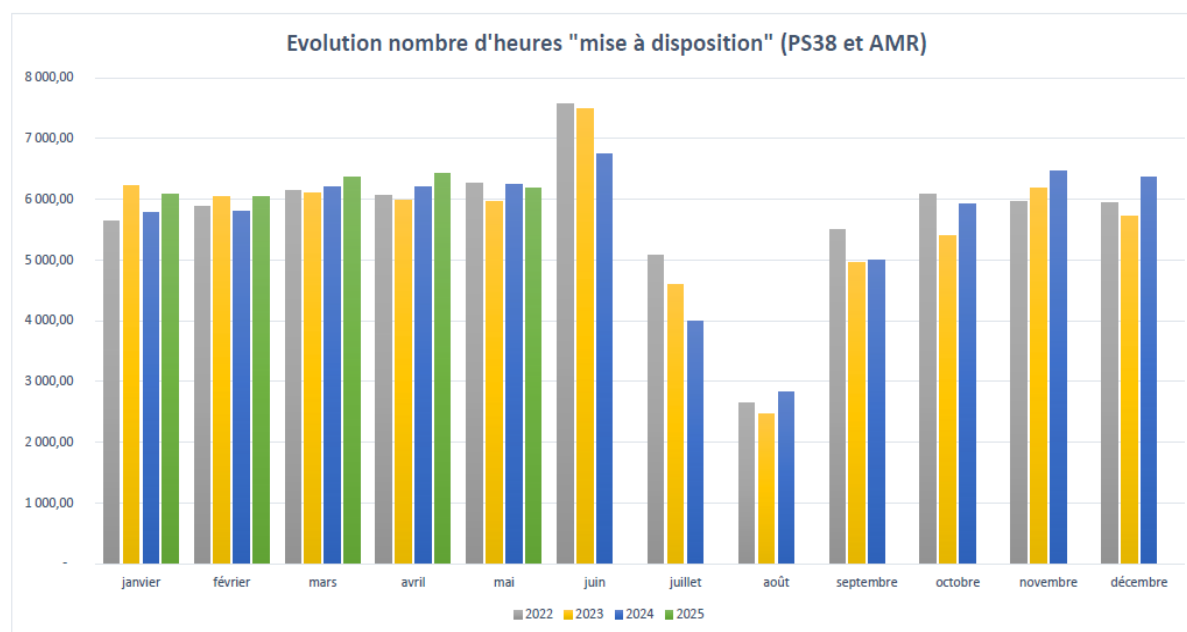


Les disciplines les plus représentées sont les activités métiers de la forme avec notamment le développement des activités comme le pilate, la danse et la gymnastique dont les demandes augmentent particulièrement pour la gymnastique d'entretien. Le panel d'activités reste varié.

Services et conseils auprès des adhérents et des salariés réalisés en 2024 :

- Accompagnement des structures utilisatrices et des salariés de façon personnalisée selon leur besoin
- Création de différents supports de communication : plaquette de présentation du pôle et plaquette sur le portage des contrats d'apprentissage
- Lancement du portage des contrats d'apprentissage : 10 réalisés
- Développement : information et communication auprès des adhérents actuels ou anciens et des différents prospects

Présentation du graphique d'évolution du nombre d'heures des éducateurs mis à disposition 2022-2025 :



	2024	2025
Janvier	5 786	6 073
Février	5 809	6 051
Mars	6 205	6 368
Avril	6 201	6 416
Mai	6 251	6 185
Total	24 001	24 908

On peut donc voir que la courbe 2025 (en vert) est en légère hausse progressive, il faut donc continuer de tout mettre en œuvre pour faire évoluer le nombre d'heures de mise à disposition.

Les perspectives 2025 :

- Continuer d'accompagner les structures utilisatrices et les salariés de façon personnalisée
- Promouvoir la formation professionnelle : montée en compétence des intervenants et diversification des activités
- Renforcer la professionnalisation : intensification de la vérification des diplômes et cartes professionnelles
- Accompagner les salariés pour leur couverture sociale : mutuelle et prévoyance
- Développer le portage salarial des contrats d'apprentissage
- Continuer d'élargir notre communication auprès des adhérents actuels/anciens et des différents prospects : information, plaquettes, réseaux, vidéos
- Objectif : atteindre un volume d'activité entre 70 000 et 75 000 heures à l'année

Nelly Trappe termine son intervention en remerciant l'assemblée, les élus du conseil d'administration et François Cornu pour leur confiance. Elle passe ensuite la parole à François Cornu, Coordinateur du Pôle Formation.

c. Bilan d'activités et perspectives du pôle « Formation » :

François Cornu prend la parole pour exposer les grandes lignes du pôle formation.

▪ Nos formations en apprentissage :

Nous dispensons deux formations en apprentissage qui sont des certificats de spécialisation. Le premier est un CS « animation et gestion de projet dans le secteur sportif » qui spécialise son détenteur dans le développement et la gestion des structures sportives. Le deuxième est un CS « encadrement dans le secteur sportif » et qui forme véritablement l'apprenant au métier d'éducateur sportif. Ce parcours de deux formations apporte une double compétence qui a pour but de se démarquer sur le marché de l'emploi et procure, sous réserve d'honorabilité, une carte professionnelle d'éducateur sport APT « activités physiques pour tous ».

▪ Nos équipements et partenaires :

Le centre de formation s'appuie sur des partenariats pertinents qui sont le corolaire de notre fonctionnement qualitatif reconnu.

Tout d'abord, le centre de formation a conventionné avec la mairie d'Eybens dans le cadre d'un partenariat et d'un échange de prestations.

A ce titre, nous disposons des installations du complexe Roger Journet sur deux jours (lundi et mardi selon le planning d'occupation de ce dernier par les écoles et les clubs). La promotion E2S peut donc disposer d'une salle de cours, du gymnase, du dojo ainsi que du terrain de foot nord.

Pour les AGSS, nous disposons dans le cadre de ce même partenariat, d'une salle de cours dans le complexe de Fernand Faivre.

En contrepartie, Profession Sport Culture 38 met à disposition le mur mobile d'escalade sur certains événements de la ville, et encadre des cycles d'apprentissage pour des écoles de la ville.

Enfin nous travaillons en collaboration avec le tennis club d'Eybens, qui nous loue ses terrains couverts dans le cadre de la pratique sportive des AGSS.

Pour finir, sur le plan pédagogique, nous travaillons avec des structures partenaires dont la compétence spécifique est reconnue. Nous collaborons donc sur le ruban pédagogique et les contenus avec le Comité Départemental Olympique et Sportif de l'Isère ainsi qu'avec les Big Bang Ballers, association grenobloise à portée nationale spécialisée dans l'inclusion par le sport.

▪ La qualité de notre process de formation :

Dans le cadre de notre processus de formation, nous disposons de spécificités et de gages de qualités.

Tout d'abord, nous avons obtenus la certification Qualiopi depuis février 2022 sur la formation professionnelle, et avons réussi également en septembre 2024 l'audit de renouvellement sur la formation professionnelle.

Nous avons construit une équipe pédagogique d'une douzaine d'intervenants, issus d'horizons différents : des salariés de Profession Sport Culture 38 ayant un parcours professionnel riche et pertinent, des salariés de structures partenaires ayant des compétences reconnues dans le champ sportif et sur le territoire, mais également des professionnels indépendants ayant une expérience et une expertise remarquable.

Nous avons également la particularité de mettre en œuvre des formations spécialisantes avec pour chacune d'entre elle 415 heures de formation. Cela représente des volumes significatifs nous permettant de développer des compétences pointues par diplôme et d'être ambitieux dans notre approche et nos contenus tout en respectant le référentiel du diplôme.

Nous appliquons également des méthodes novatrices et professionnalisantes. Les savoirs faire et la montée en compétence demeurent notre ligne conductrice afin d'augmenter l'employabilité et la démarcation sur le marché du travail. Pour les apprenants de la première année d'AGSS nous mettons en place quatre projets tutorés pour des structures supports (groupe de 4 apprentis) visant à mettre en œuvre un véritable projet stratégique et opérationnel se traduisant in fine par la réalisation d'un projet d'animation. Les apprentis ont une véritable exigence de mise en place dans la perspective de monter en compétence au travers d'une démarche opérationnelle et professionnelle. Pour les deuxièmes années, nos apprentis mettent en place et animent deux cycles d'apprentissage sur deux périodes différentes avec des classes de primaire de la ville d'Eybens.

Enfin, nous mettons en place un accompagnement performant visant d'abord à accompagner les candidats dans leur recherche de structure d'alternance, puis les accompagner dans la montée en compétence, puis enfin les accompagner dans l'insertion professionnelle.

▪ **La fréquentation de nos formations :**

Pour la troisième promotion, l'année scolaire 2024/2025, nous avons eu 8 apprentis qui ont poursuivi leur parcours de formation au sein de notre établissement soit un taux de poursuite de 50% entre les deux formations. Pour les nouveaux entrants en AGSS, le centre de formation a enregistré une fréquentation de 17 apprentis dont 2 abandons en cours d'année. Pour une deuxième année de fonctionnement avec Parcoursup, nous avons obtenu un taux de conversion sur la plateforme de 23%. Au total, c'est 19 structures qui ont travaillé avec nous sur cette saison scolaire, soit un taux de fidélisation de 65% des structures et 8 nouvelles structures qui nous ont rejoint.

Pour l'année scolaire prochaine nous visons 10 apprentis en E2S, soit un taux de poursuite de 66% et 15 apprentis en AGSS soit un taux de conversion de 25% sur Parcoursup pour un nombre de vœux approximativement identique. Nous visons également un taux de fidélisation des structures employeuses de 70% et 9 nouvelles structures. Au global, nous cherchons à passer de 25 à 27 contrats.

François Cornu précise qu'au regard de la baisse des aides à l'apprentissage il serait difficile d'augmenter le nombre d'entrant en apprentissage et qu'il serait pertinent de viser un nombre constant de 15 apprentis en première année.

▪ **Les moyens de démarchage mis en œuvre :**

François Cornu a fait une sélection des acteurs le plus pertinents à évoquer lors de l'assemblée générale :

Pour arriver à nos objectifs, nous avons entrepris dès septembre 2024 de déployer un plan de communication.

Nous avons d'abord approché l'ensemble des lycées sur le territoire isérois afin de nous rendre visible des lycéens. A ce jour nous avons collaborés avec 11 lycées dans le cadre de forum de l'orientation organisés par ces lycées.

Nous avons également retravaillé notre approche sur Parcoursup en valorisant davantage la notion de parcours.

Nous avons également monté et déployé une campagne de communication avec le tissu associatif afin de nous rendre visible et faire connaître notre offre de formation. Afin que ce réseau de structures puisse avoir connaissance de notre offre, nous avons également entamé une démarche de partenariat avec les têtes de réseaux et plus particulièrement les comités et collectivités territoriales. Cela a déjà permis des collaborations. Ce modèle de ruissèlement demeure une méthode que nous souhaitons développer.

Nous avons également entrepris un travail de rapprochement avec le service public de l'emploi, afin de sourcer davantage de candidats et de diversifier les publics et les canaux de recrutement. Un rapprochement a été effectué avec France Travail, la mission locale et le CIO (centre d'information et d'orientation).

▪ **Les perspectives :**

Pour l'année à venir, nous souhaitons développer les formations professionnelles hors apprentissage pour permettre la professionnalisation d'un public plus éloigné et pour diversifier notre modèle économique. A cet effet, nous intégrons dans le pôle formation à partir de janvier 2026 et sous réserve d'une habilitation définitive des certificateurs respectifs, deux formations :

- Un CQP « animateur de loisir sportif option jeux sportifs et jeux d'opposition » en collaboration avec l'UFOLEP AURA
- Une formation de Coach d'insertion par le sport certifié par l'APELS, association nationale d'insertion par le sport. François Cornu précise que concernant cette collaboration, nous rencontrons davantage de difficultés à conclure par une convention en raison d'une restructuration en cours à l'APELS.

Enfin, nous mettons en place sur la saison 2025/2026 deux formations courtes intégrées à un catalogue de formation. Un travail de collaboration est envisagé avec le CDOSI

d. Bilan d'activités et perspectives du pôle « Animation en Milieu Rural » :

Philippe Thélisson prend la parole pour exposer le bilan du pôle « Animation en Milieu Rural »

Présentation :

Le pôle « Animation en Milieu Rural » reprend tous les fondamentaux du pôle « Mise à disposition » (énumérés ci-dessus) auxquels on vient rajouter l'apport de matériel.

Il a été construit en 1998 pour répondre à cette demande de professionnalisation dans le secteur du sport et de la culture en direction des zones en milieu rural. Aujourd'hui, il fonctionne sur ces 13 territoires de l'Isère mais également dans les centres urbains et notamment dans les quartiers au sens de la politique de la ville. L'objectif est la continuité avec un accès pour TOUS à la pratique sportive et culturelle.

Le partenaire majeur, institutionnel et à l'initiative de ce projet, est le Département de l'Isère. Les autres partenaires sont le Comité Départemental Olympique et Sportif de l'Isère et la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports qui ont impulsé sa création et son développement.

Objectifs du pôle :

- **Offre** : Répondre à la demande des communes et des différentes structures d'un territoire, en matière d'animation, d'encadrement ou d'enseignement d'activités sportives et culturelles.
- **Accompagnement** : aider les collectivités dans la construction de leur projet : choix des activités, les effectifs, les lieux de pratique, projets pédagogiques, le besoin en matériel, budget, ...
- **Portage salarial** : ces animations ou ces enseignements sont assurés par des intervenants recrutés et salariés par Profession Sport Culture 38, pour une simplification des démarches administratives pour la structure utilisatrice.
- **Emploi** : la mutualisation des interventions permet d'assurer des emplois à temps partiel jusqu'au plein temps.

Qui sont nos adhérents :

- Les structures éligibles au dispositif « Animation en Milieu Rural » sont les mêmes que celles de l'association Profession Sport Culture 38 : communes, communautés de communes, écoles, sous des écoles, clubs sportifs, associations, CCAS, MJC, associations multi loisirs, comité d'entreprise...

Avec quels moyens :

Les moyens humains :

- Intervenants : 2 postes en CDI + 50 postes en CDD suivant la demande des adhérents.
- Administratifs : 1,25 postes en CDI + 2 postes en apprentissage

Les autres partenaires :

- Education Nationale avec l'Inspection Académique de l'Isère : convention cadre pour un agrément des intervenants extérieurs à l'école primaire, intervenant pendant le temps scolaire.
- Comité Départemental de Course d'Orientation, pour la réalisation de carte d'initiation dans les communes en milieu rural.

Les moyens matériels et financiers :

- 15 activités sportives et culturelles sont proposées **avec du matériel pour permettre l'accès au plus grand nombre** et aux débutants, sans avoir à investir pour découvrir la discipline :



- Développement des projets dans le cadre de l'économie sociale et solidaire en demandant une participation acceptable pour les collectivités en milieu rural.
- Un partenariat essentiel avec le Département de l'Isère :
 - La prise en charge de 80 % des frais kilométriques de déplacement pour les intervenants. Ceci permet un coût d'intervention pratiquement identique pour toutes les communes du département de l'Isère.
 - Budget des déplacements (véhicules, indemnités kilométriques, carburant, péage, entretien) en 2024 : 45 850 € (dotations aux amortissements inclus)
- Subvention du Département de l'Isère pour l'aide Animation en Milieu Rural : 63 000€
 - Aide aux frais kilométriques : 32 500€
 - Aide à l'ingénierie de projet dans les communes en milieu rural, en milieu urbain dont les quartiers situés en politique de la ville : 32 500€
- Structures éligibles au dispositif « Animation en Milieu Rural » : les mêmes que celles de l'association Profession Sport Culture 38 : communes, communautés de commune, écoles, associations, clubs sportifs, CCAS, MJC, associations multi loisirs, ...

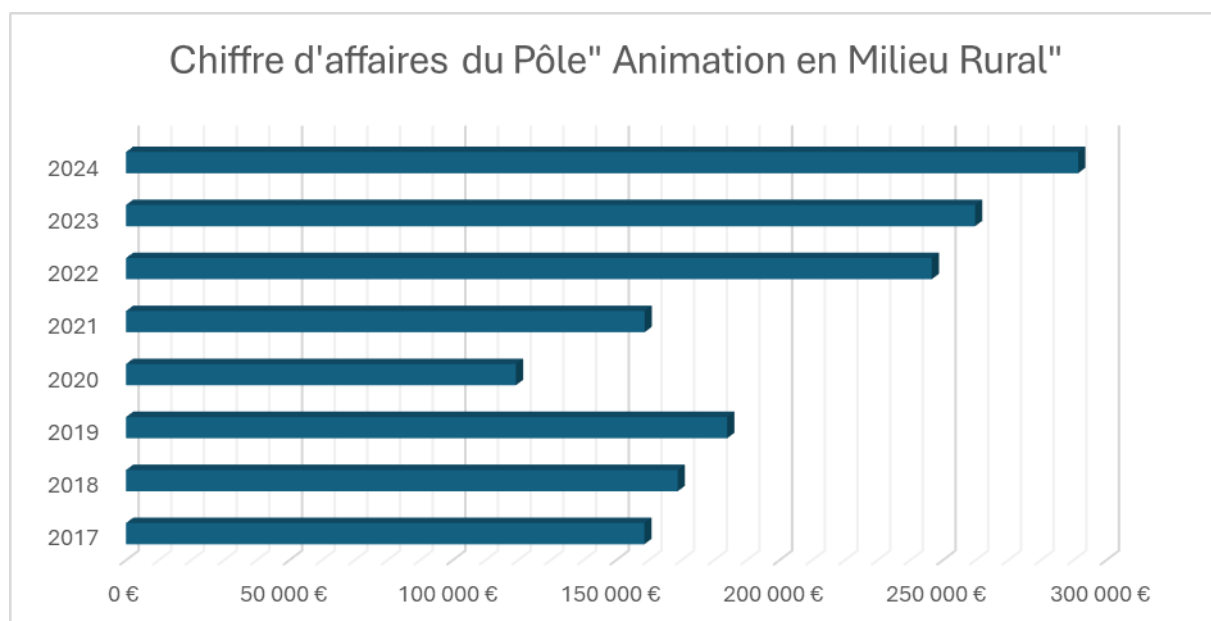
Situation 2024 :

Un dispositif qui répond toujours très précisément et correctement à la demande des acteurs des territoires en milieu rural. Nos enquêtes de satisfaction le montrent très largement. Une année « boostée » par les Jeux Olympiques de Paris 2024. Cette année est marquée par cet événement de grande ampleur qui a touché directement nos activités sportives en générale, et plus particulièrement les nouvelles disciplines aux JO, comme le skateboard et l'escalade.

Néanmoins, l'activité correspond à une année post COVID avec tous les changements que l'on peut constater : plus de consommation éphémère et de moins en moins de projets construits et à long terme :

- Une forte augmentation de la demande des adhérents pour des interventions très ponctuelles lors d'évènements sportifs. Ceux-ci sont liés également aux JO 2024.
- Une baisse notable des projets de moyen terme : en quantité mais également en nombre de séances. Que ce soit en milieu scolaire, en collectivité ou en associatif, la tendance se confirme ; 2 facteurs y contribuent :
 - La baisse des budgets,
 - Une volonté de politique sportive

Un chiffre d'affaires en hausse de +30% de 2019 (avant Covid) à 2022 (après Covid) pour atteindre 246K€ et 259 K€ en 2023. La hausse du chiffre d'affaires se confirme en 2024 avec 291 K€.



Le pôle Animation en Milieu Rural poursuit sa restructuration depuis mi-2023, pour diminuer son déficit trop important jusqu'à présent et s'adapter à la conjoncture, malgré un chiffre d'affaires en hausse. Voici les principaux chantiers en cours :

- Réorganisation des 2 postes des permanents éducateurs sportifs et culturels par secteur territorial : 1 poste sur Eybens et 1 poste autour de La Tour du Pin. Intervention dans un rayon de 50 kms et 45 minutes.
Développement des outils informatiques pour que les 2 postes permanents de « terrain » puissent aider administrativement sur les missions qu'ils réalisent.
Participation en tant que formateur dans leur domaine de prédilection, au pôle formation de Profession Sport Culture 38.
- Réorganisation des postes administratifs :
 - Passage de 1,5 postes à 1,25 postes avec changement de personnes
 - Recrutement de 2 apprentis sur le pôle Animation en Milieu Rural : 1 sur l'aide administrative et 1 sur la logistique.
- Poursuite de la participation aux déplacements des adhérents de « l'Animation en Milieu Rural » à hauteur de 20% (depuis septembre 2023).
- Poursuite de la facturation à 100% des déplacements pour les adhérents de l'agglomération grenobloise (depuis septembre 2023).

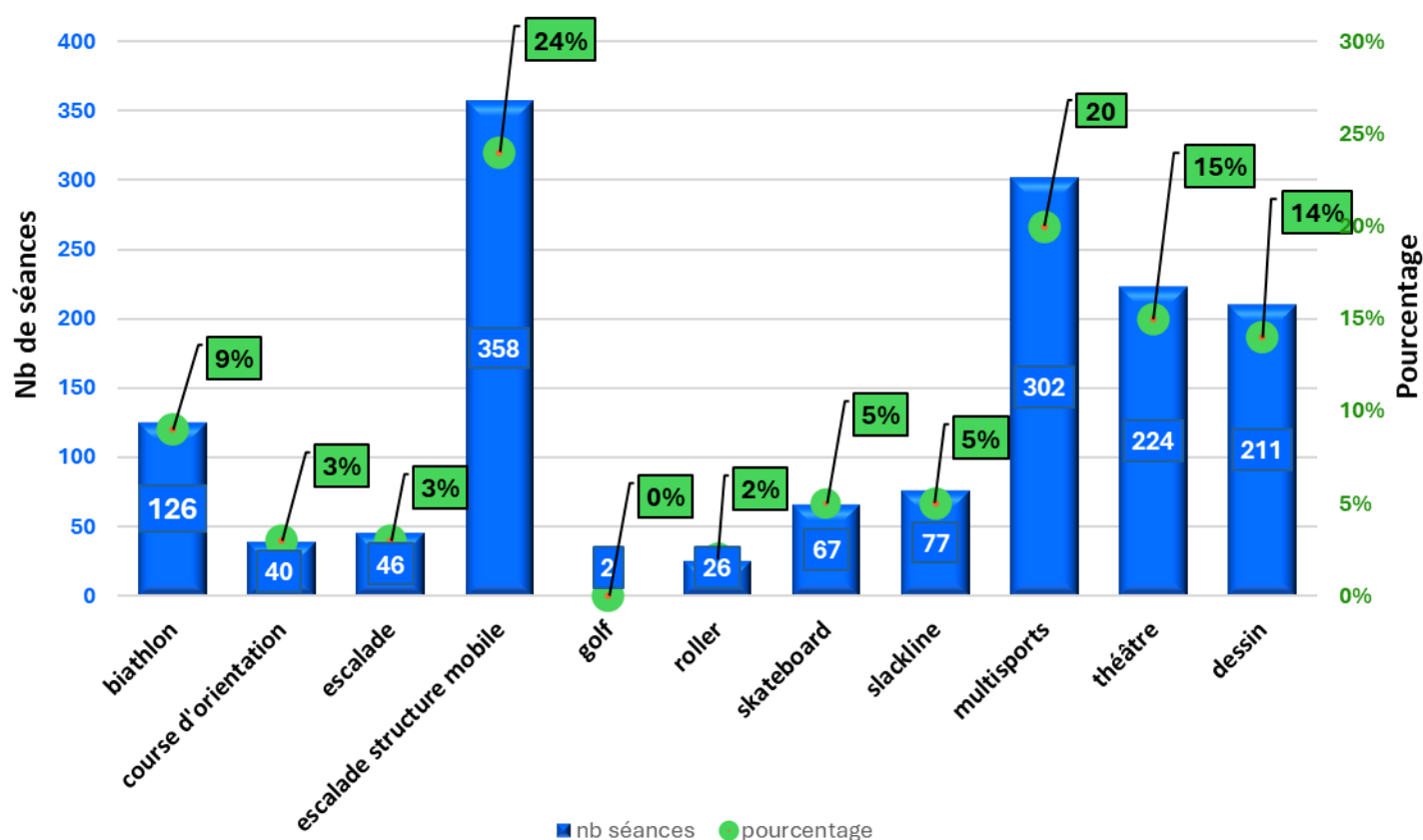
- Maintien de revalorisation des frais de déplacement à 0.50€/km pour les véhicules et 1.50€/km pour les murs d'escalade.

Manque d'intervenants dans certaines disciplines : nécessité de former de plus en plus. Au total, plus de 20 journées de formation ont été réalisées pour les activités spécifiques : escalade avec les murs mobiles, slackline, biathlon, course d'orientation et golf.

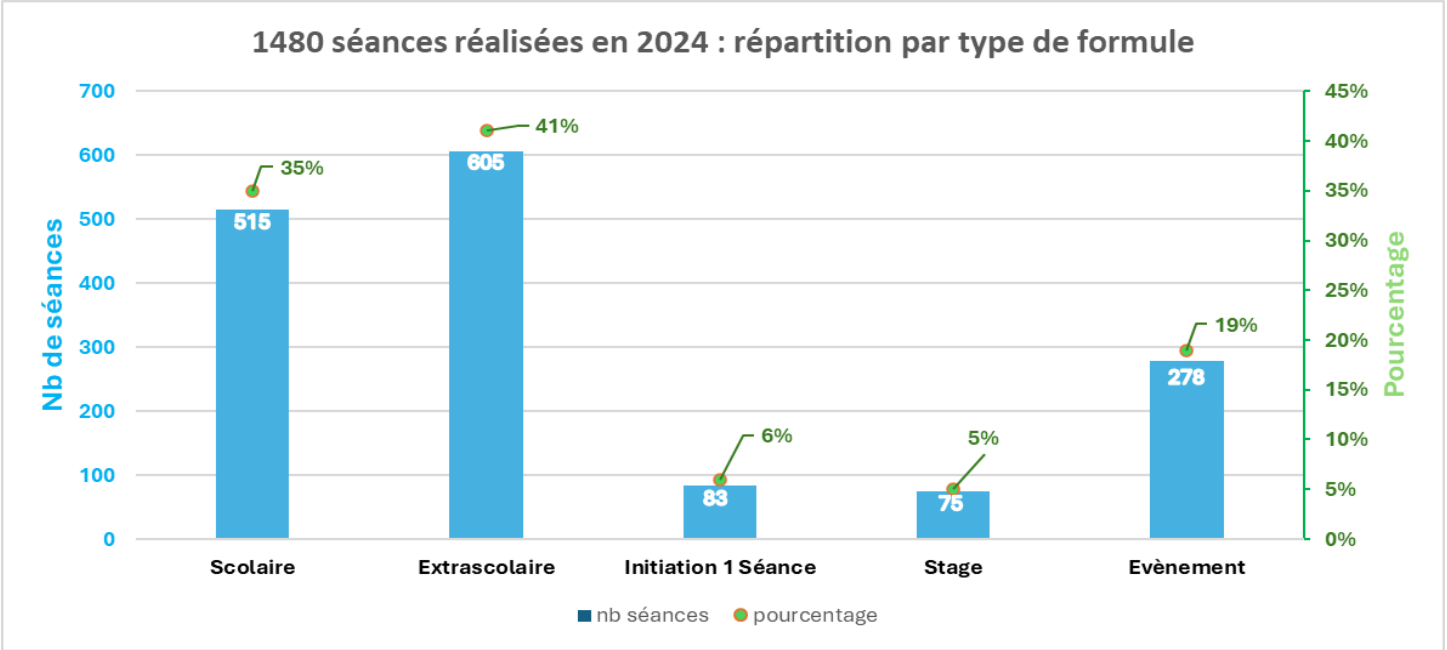
Représentation des structures adhérentes de l'Animation en Milieu Rural :

- **1 222 structures**, dont **143 en 2024**, ont bénéficié du dispositif « Animation en Milieu Rural » depuis sa création.
- **375 conventions** ont été réalisées en 2024
- Ces conventions dans les différentes formules d'interventions représentent **1480** séances :

1480 séances réalisées en 2024 : répartition par activité



- Les différentes formules d'intervention :
 - Scolaire
 - Extrascolaire
 - Initiation 1 séance
 - Stage
 - Evènement



LISTE DES COMMUNES EN ISERE, AYANT REALISEES UN PROJET EN 2024

APPRIEU	GRESSE EN VERCORS	MONTEYNARD	SAINT MARTIN D'HERES
ARTAS	HEYRIEUX	MONTFERRAT	SAINT MAXIMIN
BARRAUX	HIERES SUR AMBY	MONTSEVEROUX	SAINT QUENTIN FALLAVIER
BERNIN	JARRIE	MORAS	SAINT QUENTIN SUR ISERE
BIVIERS	LA BUISSIERE	NOYAREY	SAINT SIMEON DE BRESSIEUX
BOURGOIN JALLIEU	LA CHAPELLE DU BARD	OYEU	SAINT VERAND
BOUVESSE QUIRIEU	LA MURE	POISAT	SATOLAS ET BONCE
BRANGUES	LA TOUR DU PIN	PONT EN ROYANS	SAVAS MEPIN
CHAMPAGNIER	LA TRONCHE	PORCIEU AMBLAGNIEU	SEREZIN DE LA TOUR
CHANAS	L'ALBENC	PRESSINS	SILLANS
CHARANTONNAY	LE CHAMP PRES FROGES	QUAIX EN CHARTREUSE	SUSVILLE
CHARAVINES	LE CHEYLAS	RIVES	TENCIN
CHASSIEU	LE GRAND LEMPS	RIVES SUR FURE	TIGNIEU JAMEYZIEU
COUBLEVIE	LE GUA	SAINT ANDRE LE GAZ	TULLINS
CROLLES	LE MOTTIER	SAINT CASSIEN	VAL DE VIRIEU
DIEMOZ	LE PONT DE CLAIX	SAINT CLAIR DU RHÔNE	VARCES ALLIERES ET RISSET
DOMENE	LES ABRETS	SAINT EGREVE	VAULNAVEYS LE BAS
ECHIROLLES	L'ISLE D'ABEAU	SAINT ETIENNE DE SAINT GEOIRS	VAULNAVEYS LE HAUT
ESTRABLIN	LUZINAY	SAINT GEOIRE EN VALDAINE	VEYSSILIEU
EYBENS	MAUBEC	SAINT GEORGES DE COMMERS	VIF
FRONTONAS	MONSTEROUX MILIEU	SAINT ISMIER	VILLARD DE LANS
GONCELIN	MONTBONNOT	SAINT JEAN DE MOIRANS	VOIRON
GRENOBLE	MONTCHABOUD	SAINT LAURENT DU PONT	VOREPPE
		SAINT LAURENT EN BEAUMONT	VOUREY

Le Marché Public avec le Département de l'Isère

Depuis 2019, le pôle « Animation en Milieu Rural » est retenu par le Département de l'Isère dans le cadre de l'appel d'offre du marché public : l'objectif est de mettre à disposition du personnel qualifié et compétent dans tous types de disciplines avec du matériel.

Ce marché public est mis en œuvre dans 3 dispositifs portés par le Département :

1. Grands Evénements : mise à disposition d'intervenants avec du matériel dans le cadre de grands événements organisés par le Département : Course de la Résistance, Coupe Icare, A Bicyclette...
2. Les Escapades Sportives : mise à disposition d'intervenants pour faire découvrir des activités sportives outdoor ouvertes au grand public
3. Sport Santé au Travail : mise à disposition d'intervenant essentiellement pendant le temps de pause méridienne pour favoriser le sport au travail. Ce dispositif est testé sur plusieurs sites et est à destination des agents du Département.

• Grands événements & les Escapades Sportives : 63 séances

Grands événements :

Escalade avec le mur mobile

Slackline

Biathlon tir laser & running

Disc-golf

Golf

Escapades Sportives :

Escalade sur site naturel

Via ferrata,

Marche nordique & découverte des

Espaces Naturel Sensibles

Canoé kayak,

Canyoning,

Paddle aquatique & découverte des

Espaces Naturel Sensibles

Tir à l'arc,

Raquette à neige,

Spéléologie,

Randonnée pédestre & yoga,

Aviron

• Sport Santé au Travail : 293 séances

Yoga,

Etirement,

Pilates,

Stretching

Objectifs et perspectives 2025 de l'Animation en Milieu Rural :

- Maintenir cette volonté de développement des activités sportives et culturelles pour le plus grand nombre, en milieu rural et urbain ET ce, malgré les difficultés financières de Profession Sport Culture 38.
- Valoriser ce dispositif et le partenariat avec le Département de l'Isère dans les territoires :
 - Aborder l'Animation en Milieu Rural par les 13 territoires du Département.
 - Développer l'emploi dans ces territoires pour assurer un encadrement des activités avec des intervenants de proximité (donc limiter les frais de déplacement).
 - Augmenter la communication ; en utilisant notamment la vidéo réalisée en partenariat avec le Département de l'Isère pour promouvoir le dispositif

- Poursuivre et réussir la restructuration :
 - Gestion administrative du pôle :
 - Réussir à gérer l'ensemble du pôle avec 1.25 postes permanents au lieu de 1.5 auparavant.
 - Recruter 2 jeunes en apprentissage pour aider le pôle, à la gestion administrative et à la logistique
 - Pour les 2 postes en CDI éducateurs sportifs ou culturels :
 - Réduire les frais et les temps de déplacement. Rayon d'action limité à 50 kms ou 45 minutes dans la mesure où la demande des adhérents est présente.
 - Poursuite de développement des interventions au plus proche des nouveaux points de références. Remplacement des actions distantes de plus de 50 kms du siège de l'association, par des intervenants des territoires.
- 50 postes éducateurs sportifs CDD :
 - Développement avec le Département des lieux de stockage du matériel pour limiter les déplacements.
 - Organisation des activités en laissant le matériel sur place pendant le projet (mur d'escalade, slackline, biathlon, course d'orientation ...)
 - Formation : pour répondre à une demande de plus en plus hétéroclite, ponctuelle et immédiate, former des éducateurs sportifs à l'utilisation des activités spécifiques : mur d'escalade, biathlon, slackline, course d'orientation.
- Facturation des déplacements :
 - Pour les communes de l'agglomération grenobloise, situées à moins de 10 kms de Profession Sport Culture 38.
 - Pour toutes les autres communes de l'Isère, la participation du Département aux frais de déplacements reste à 80% depuis septembre 2023. Réévaluation possible en 2026.

Pas de question, Philippe Thélisson remercie alors l'assemblée.

5 - Vote du rapport moral et des rapports d'activités

Vote du rapport d'activités :

- Abstention : 0
- Contre : 0
- Pour : unanimité

6 - Rapport financier du trésorier

Gilles Galoyer, Trésorier adjoint remercie Nadège Mary, Comptable, pour son travail professionnel et le cabinet d'expertise comptable, le Groupe AGORI, pour leur travail et investissement.

Présentation du rapport :

L'exercice fait apparaître un déficit de -12 476 € (-68,55 %), se creusant par rapport à l'exercice précédent mais reste, en valeur absolue, maîtrisé. À bien des égards, 2023 et 2024 se ressemblent.

Les points remarquables :

On a presque retrouvé le niveau d'activité d'avant COVID, 3 206 160 € contre 3 400 000 € en 2019.

Mais sa structure a changé en profondeur. En effet, l'idée de Lucien Brunetti, notre précédent président, d'introduire la formation dans l'activité de PSC38, trouve aujourd'hui sa vitesse de croisière. Initiée intuitivement pour assurer un haut niveau de formation du monde sportif, cette démarche a fait prendre un tournant décisif quant à l'adaptation de PSC38 aux nouvelles données économiques post COVID, elle diversifie nos ressources. On peut aussi ajouter les prestations liées aux murs d'escalade, devenus incontournables dans notre paysage local.

Dans le détail :

- Prestations de service Mise à Disposition : 2 609 987,53 € (+ 4,36 %)
- Prestations de service AMR : 157 888,44 € (+1,42 %)
- Prestations de service mur d'escalade : 94 516,28 € (+23,59 %)
- CFA : 145 396 € (+2,62 %)
- VAE : 1 000 €
- Subvention du département : 65 000 € (-11,65 %)
- Charges d'exploitation : 3 245 740 € (+7,46 %). Leur évolution est calquée sur les charges de personnel qui augmentent de +7,90 % et les charges sociales afférentes de +7,20 %.

Les produits financiers bondissent de 1 288 € à 15 804 €, venant tempérer le déficit de l'exercice.

La disponibilité de la trésorerie se situe à 829 476 € (-5,70 %), répartie, outre les 2 comptes courants du Crédit Mutuel et du Crédit Agricole, en différents produits d'épargne, livret d'épargne associatif (CM) et DàT (CA).

2 points de vigilance concernant la dette fiscale et sociale de 179 308 € (+30,25 %) et les créances client pour 281 567 € (+43 %).

En conclusion : La situation financière de notre association reste très saine préparant ainsi le choc 2025 du départ, par rupture conventionnelle, de son directeur historique.

Nous soumettons au vote :

- Les comptes annuels 2024 font ressortir un déficit de -12 476 €.
- Le déficit 2024 de -12 476 € est affecté en report à nouveau débiteur, portant la situation nette de l'association à + 907 067 € au 31 12 2024.

Il remercie l'assemblée et laisse la parole à Dominique Séon, expert-comptable, du Groupe AGORI.

7 - Rapport financier par l'expert-comptable

Dominique Séon revient sur l'activité de Profession Sport Culture 38 en précisant que notre structure n'a, en effet, pas repris le volume d'activité d'avant COVID comme beaucoup d'associations.

Il rappelle que Profession Sport Culture 38 n'a qu'un seul « subventionneur » qui est le Département de l'Isère.

On peut dire que le corps de l'association se porte bien. Il explique que la majorité des dépenses sont liées aux ressources humaines avec la réalisation de 350 à 450 paies à temps très partiel.

Dominique Séon revient sur le courant en ajoutant que des provisions ont été faites par anticipation pour départ retraite.

Pour finir, il annonce que l'association est en déficit mais mesurée par rapport au bilan global et aux fonds propres. Qui sont d'ailleurs toujours à +3 mois. Il souligne qu'il est important et qu'il s'agit d'une garantie pour assurer une responsabilité sociale. Il termine en soulignant que notre structure est saine.

8 - Rapport financier par le commissaire aux comptes

Extrait du rapport

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2024

A l'Assemblée Générale du Groupement PROFESSION SPORT 38,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de L'ASSOCIATION PROFESSION SPORT 38 relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

9 - Vote du rapport financier 2024

Aucune remarque n'a été formulée sur le rapport financier :

- Abstention : 0
- Contre : 0
- Pour : unanimité

10 – Vote d'approbation du résultat

Aucune remarque n'a été formulée :

- Abstention : 0
- Contre : 0
- Pour : unanimité

11 – Affectation du résultat

Gilles Galoyer, trésorier adjoint et Jean-Michel Losa, Président, proposent un report sur 2025.

12 – Vote de l'affectation du résultat

Aucune remarque n'a été formulée :

- Abstention : 0
- Contre : 0
- Pour : unanimité

13 - Proposition et vote des cotisations

Jean-Michel Losa propose de maintenir la cotisation à 20€ pour 2026.

Vote :

- Abstention : 0
- Contre : 0
- Pour : unanimité

14 – Présentation du budget prévisionnel 2025

Gilles Galoyer, Trésorier adjoint, présente le budget prévisionnel 2025 en précisant qu'il s'agit d'un budget intermédiaire des comptes et dans la continuité de ce qui est fait actuellement. Il précise que ce budget prévisionnel ayant été fait en février, il n'intègre pas le montant de la rupture conventionnelle avec Monsieur Philippe Bingert. Une nouveauté est à souligner : intégration de l'ANS, demande de subvention faite auprès de la SDJES concernant une aide financière pour l'embauche d'Antoine Andoque, chargé de développement au pôle formation.

15 – Nomination du directeur

Jean-Michel Losa, Président, propose à l'assemblée la nomination de François Cornu au poste de directeur de PSC38 suite au départ de Philippe Bingert.

Vote :

- Abstention : 0
- Contre : 0
- Pour : unanimité

16 – Présentation des membres de droit du conseil d'administration

Jean-Michel Losa, Président, propose à l'assemblée de voter à main levée.

Vote :

- Abstention : 0
- Contre : 0
- Pour : unanimité

Présentation des membres de droit :

- Losa Jean-Michel
- Nier Christian
- Gautier Didier
- Miguet Jean-Loup

Vote :

- Abstention : 0
- Contre : 0
- Pour : unanimité

17 – Présentation et élection des membres actifs du conseil d'administration (structures adhérentes)

BERTHOIN	Mireille	AGV Seyssins
CHAPRON	Christine	Gym Loisirs Eybens
GALOYER	Gilles	Nautic Sports 38
GREGOIRE	Baptiste	Racing Club Domène Handball
SCARABELLI	Elodie	CIE E-Motions

Vote :

- Abstention : 0
- Contre : 0
- Pour : unanimité

17 bis- Election du bureau

LOSA	Jean-Michel	Président
SCARABELLI	Elodie	Vice-Présidente
GALOYER	Gilles	Trésorier
CHAPRON	Christine	Secrétaire Générale
NIER	Christian	Secrétaire Adjoint

18- Questions diverses

Aucune question n'est posée lors de cette fin d'assemblée générale.

Intervention de Vincent Moracchini, Conseiller d'Animation Sportive à SDEJS, qui souligne l'importance de notre collaboration et notamment les vérifications des cartes professionnelles des éducateurs sportifs qu'ils soient stagiaires ou non. Il précise que la SDEJS est présente pour nous épauler tant sur le milieu sportif que culturel.

François Cornu précise que Profession Sport Culture 38 réalise l'accompagnement des apprentis sur l'obtention des cartes professionnelles stagiaires durant l'année notamment grâce au travail de Narène.

Jean-Michel Losa, Président, remercie toute l'équipe des salariés ainsi que les élus pour leur implication.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, Jean-Michel Losa, Président, clôt l'assemblée générale ordinaire électorale à 21h30 et invite tous les membres de l'assemblée à se réunir autour du pot de l'amitié.

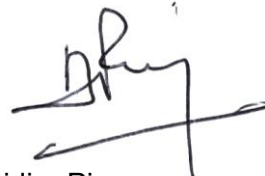
Fait le 05/06/2025,

Le Président,



Jean-Michel Losa

Le Secrétaire Général,



Didier Picq